

Afrique-Société-Violences sexuelles/RDC

LIBREVILLE, 19 juillet (Infosplusgabon) - Jeanine Mabunda Lioko, députée de la République démocratique du Congo (RDC), a mis l'accent sur des initiatives qui ont porté leurs fruits dans son pays pour lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits, mais elle a insisté sur le fait que des mesures beaucoup plus ambitieuses étaient nécessaires au niveau mondial. Elle s'exprimait lors d'un événement organisé par le National Democratic Institute (NDI).

Selon le Communiqué de presse, « le NDI travaille à l'élaboration d'un mécanisme international qui assurerait que les auteurs des violences sexuelles et sexistes dans les conflits aient à répondre de leurs actes et soient jugés. Bien que des progrès aient été réalisés, l'absence de responsabilité pour les violences sexuelles et sexistes peut entraver la réconciliation, tout en affaiblissant l'État de droit et en sapant la solidité des institutions ».

Mme Mabunda a indiqué que le trop faible nombre de plaintes était préoccupant, comme le soulignait un rapport du Secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité en juin 2020. Il est nécessaire que les pays donnent aux individus les moyens de signaler les violences sexuelles et sexistes en toute sécurité et de manière anonyme. En RDC, une ligne d'assistance téléphonique a été mise en place en 2014 et s'est avérée efficace, parce qu'elle permettait de signaler les faits mais aussi de créer un "espace sûr" où les femmes étaient entendues. Ceci est particulièrement important lorsque les femmes n'ont pas accès à un lieu où elles se sentent en sécurité.

Le signalement des violences sexuelles aiderait également les pays à mieux comprendre leurs problèmes et à y remédier. Certaines des initiatives les plus réussies sont conçues et mises en œuvre par la communauté, mais elles doivent s'appuyer sur l'État de droit. Mme Mabunda a ajouté que les victimes doivent avoir la certitude que la justice sera rendue si elles signalent des

actes criminels.

Mme Mabunda a exhorté tous les gouvernements à agir pour lutter contre les violences, le harcèlement et la discrimination envers les femmes, ajoutant que des discussions à l'échelle mondiale étaient nécessaires pour résoudre ces problèmes qui touchent beaucoup de personnes dans le monde. « La communauté internationale a un rôle à jouer ; elle a déjà démontré par le passé qu'elle pouvait réagir et avoir un impact. Lier le soutien financier international aux améliorations apportées dans certains domaines est l'un des moyens par lesquels les organismes internationaux pourraient inciter les pays à agir pour lutter contre ce problème », a-t-elle plaidé. Si l'on comprenait mieux les niveaux de violence envers les femmes, on pourrait alors fixer des objectifs clairs et prendre des mesures pour les atteindre. Si le pays n'atteint pas les objectifs fixés, l'aide internationale qu'il reçoit pourrait être réduite.

Aujourd'hui encore, les victimes de violences sexuelles et sexistes sont souvent stigmatisées ; cela doit disparaître. Les pays doivent prendre leurs responsabilités et sensibiliser les populations à ces questions. Il est également essentiel que les magistrats soient formés au traitement de ce type d'affaires et que les auteurs de ces actes soient traduits en justice et aient à répondre de leurs actes.

FIN/ INFOSPLUSGABON/KNH/GABON2021